

Domaine Santé MScSa
Tronc Commun
LA SANTÉ : ENTRE INDIVIDU ET SOCIÉTÉ
1. Caractéristiques du module

Code : S.SA.390.INDSOC.F.21 **Degré d'études :** Bachelor Master
Année académique : 2021-2022 **Année d'études :** 1^{er} 2^e 3^e **Crédits ECTS :** 5

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module optionnel
Catégorie : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire
Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé
Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne
 Module sur 2 semestres Semestre de printemps
Langue principale d'enseignement : Français Allemand Anglais
Temps de cours : 40h. **Temps de travail personnel individuel :** 110h
Lieu de cours : HES-SO Master, Lausanne

2. Prérequis

Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés

Rôle d'expert Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur
 Rôle de communicateur Rôle de promoteur de la santé (Health Advocate) Rôle de professionnel
 Rôle de collaborateur

Compétences principales visées :

| | |
|-----|--|
| Am1 | Dans le domaine général de la santé, les professionnel-le-s de niveau master contribuent à la compréhension de l'évolution des problématiques de santé et à la définition des réponses innovantes à leur apporter. |
| Bm1 | Les professionnel-le-s de niveau master diffusent les résultats de la recherche et de leurs travaux à des publics spécialisés, à des experts ou à d'autres <i>stakeholders</i> . |
| Em2 | Ils et elles défendent et peuvent représenter les intérêts des usagers et usagères du système de santé auprès des pouvoirs et des administrations publiques ou d'autres acteurs du système de santé. |
| Gm2 | Ils et elles ont une approche critique de leurs diverses pratiques et sont en mesure de relever les défis de santé qui interpellent les professionnels de la santé et leurs usagers-ères. |

Objectifs généraux du module

- Connaître et évaluer les besoins spécifiques de santé de catégories de population
- Analyser les processus de catégorisation en œuvre sous l'angle de leurs enjeux pour la santé des individus
- Analyser les relations entre l'environnement et la santé
- Concevoir et évaluer des interventions en promotion de la santé et prévention des risques

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage
Contenus

Ce module équipera les étudiants en santé sur le plan conceptuel (sciences sociales, santé publique) et les aidera à se positionner en tant qu'utilisateurs critiques de la définition de la santé selon l'OMS. Le fil rouge de ce module est constitué par une grille de lecture de la santé proposée par Marc Hunyadi (2009), et légèrement adaptée aux besoins de ce module. Cette grille de lecture postule que la santé peut/doit être « déclinée » à but analytique en référence aux trois personnes grammaticales :

- 1) la **santé-je**, qui concerne l'expérience phénoménale de la santé ou de la maladie, le « vécu » et un rapport pas forcément verbalisé à sa santé/maladie
- 2) la **santé-tu**, qui devient, davantage que la santé-je, un objet discursif et relationnel, dont le contexte prototypique est la problématique de couple, de proches-aidants ou encore des pairs-praticiens
- 3) la **santé-il**, qui relève de la sémantique plus ou moins désincarnée (au sens de la rupture d'avec l'immédiateté du vécu corporel à la première ou la deuxième personne) de l'épidémiologie, de la pathologie ou encore de systèmes socio-sanitaires

Le module propose aux professionnels de la santé une rupture progressive/un éloignement avec la santé phénoménale, en suivant la transformation de vécus intimes en concepts, de la santé-je en santé-il. Cependant, il est bien évident qu'une telle grille de lecture opère

une réduction analytique dont le risque majeur est de scotomiser la présence simultanée et obligée de toutes les trois dimensions dans chaque problématique de la santé/maladie. Les enseignants du module puiseront dans leurs travaux de recherche, dans leurs expériences cliniques et de terrain, et/ou dans leurs réflexions théoriques antérieures ou en cours, éliront l'une des personnes grammaticales comme centre de gravité de leur enseignement et, dans un deuxième temps, interrogeront la manière dont leurs recherches/réflexions démontrent la présence (évanescence/symbolique/sournoise?) des deux autres personnes grammaticales. Il est important de souligner que la grille pronominale qui structure le module doit être comprise comme un outil, dont l'utilité ou encore l'adéquation par rapport aux thématiques abordées lors des enseignements sera soumise à une évaluation critique. Ainsi, les étudiant.e.s sont encouragé.e.s à se s'en saisir, afin de la transformer au fil de leurs propres réflexions et en puisant dans leurs expériences professionnelles.

Les enseignements thématiques seront précédés d'enseignements de nature introductive et conçus comme une sensibilisation générale à certaines problématiques transversales de la santé (inégalités sociales dans la santé, concepts et approches issus des sciences humaines et sociales appliquées à la santé). Toutes les interventions reprendront la grille de lecture pronominale afin de nourrir la réflexion critique des étudiant.e.s et de leur permettre d'aborder leurs professions respectives avec un recul nouveau.

Afin de favoriser un approfondissement des échanges, les enseignements sont organisés par blocs de quatre périodes. Ces blocs sont thématiques et chaque journée entière de cours est organisée autour d'un fil rouge, qui établit des liens entre le bloc de la matinée et celui de l'après-midi. Une période au sein de chaque bloc/demi-journée sera animée par un petit groupe d'étudiant.e.s (classe inversée).

Les groupes pronominaux (validation finale) et les groupes pour les classes inversées seront constitués lors du cours introductif au module.

(La description plus détaillée de tous les enseignements est disponible sur le Moodle)

Formes d'enseignement et d'apprentissage :

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'enseignement peuvent connaître des adaptations au cours du semestre : possibilité de passer d'un mode d'enseignement à un autre (présentiel <-> co-modal <-> à distance synchrone <-> à distance asynchrone) ; possibilité de décaler des enseignements et activités dans le temps ; possibilité de modalités d'enseignement alternatives.

Séminaire, enseignement frontal, classe inversée, travail en groupe, débats (débat contradictoire sur le modèle de Harvard), travail réflexif écrit de groupe.

Exigences de fréquentation :

Selon les modalités pédagogiques utilisées, la présence est déterminée différemment. Le-la professeur-e responsable de l'enseignement déterminera si la participation aux activités prévues durant les cours obligatoires est atteinte. Si ce n'est pas le cas, il-elle déterminera le travail supplémentaire à réaliser et le transmettra à l'étudiant-e concerné-e.

La présence est obligatoire, un travail complémentaire sera requis en cas de présence inférieure à 80%.

5. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités de validation :

La validation du module se fera moyennant une évaluation en deux temps, par un travail réflexif de groupe (débat contradictoire) et par la réalisation, en groupe, d'une classe inversée, qui comporte l'animation d'une période de cours et la rédaction consécutive d'un bref travail écrit. L'évaluation sera pondérée de la manière suivante :

- Débat contradictoire entre trois groupes (modèle de Harvard) dont chacun devra défendre les avantages de mener des recherches en santé et de structurer des campagnes de prévention dans la perspective d'une personne pronominale (santé-je/ santé-tu/ santé-il). **Le débat contradictoire donnera lieu à une note correspondant à 40% de la note finale.**
- Les classes inversées sont préparées par des groupes de 3 à 5 étudiant.es. Ces groupes sont indépendants des groupes pronominaux (Je, Tu, Il) constitués pour le débat contradictoire. La prestation (présentation critique du texte de référence du cours ; animation d'un échange avec la classe et l'enseignant.e ; remise à l'enseignant.e d'un document écrit contenant l'analyse critique du texte, max. 5 pages) est évaluée selon une grille d'évaluation *ad hoc* et donne lieu à une note. **Cette dernière vaut 60% de la note finale.**

Notes : Les évaluations partielles sont notées de 6 (meilleure note) à 1 au dixième. La note finale du module est la moyenne pondérée des notes intermédiaires obtenues selon les coefficients mentionnés ci-dessus et arrondie au ½ point. Le module est validé si l'étudiant obtient une note égale ou supérieure à 4.

En raison de l'évolution sanitaire liée au COVID-19 et de contraintes techniques, logistiques ou pédagogiques qui en découlent, les modalités d'évaluation peuvent connaître des adaptations au cours du semestre.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation : Remédiation possible en cas de note supérieure ou égale à 3 et inférieure à 4

Modalités de la remédiation : Les modalités et le délai de reddition seront communiquées avec la décision de remédiation.

Répétition

En cas de note inférieure à 3 ou d'échec après remédiation, le module est répété à la session suivante, en principe l'année suivante. Une note inférieure à 4 à la répétition entraîne l'arrêt de la formation.

7. Bibliographie principale

Hunyadi, M. (2009). La santé-je, -tu, -il: retour sur le normal et le pathologique. In: J.-M. Ferry, C. Guibet Lafaye & M. Hunyadi, « Penser la santé », Paris, PUF, pp.21-54. (Bibliographie complète disponible sur le Moodle)

8. Responsable du module et enseignants

Responsable : Krzysztof Skuza

Enseignants : Raphaël Hammer, Philippe Longchamp, Sophie Bucher DellaTorre, Patricia Perrenoud, Annick Anchisi, Kim Lê Van, Céline Schnegg, Isabelle Probst, Emilie Bovet, Elise Rapp, Mathieu Arminjon, Kévin Sprengers, Mélanie Champendal

26.08.2021 / KSK ; Validation : 21.09.2021 / LSA